



Visite Conseil Bureautique et multimédia



En remplaçant les appareils de bureautique et multimédia de votre entreprise, vous pouvez diminuer jusqu'à 50% leur consommation d'électricité.

Vos avantages

1

Je réduis ma consommation d'énergie.

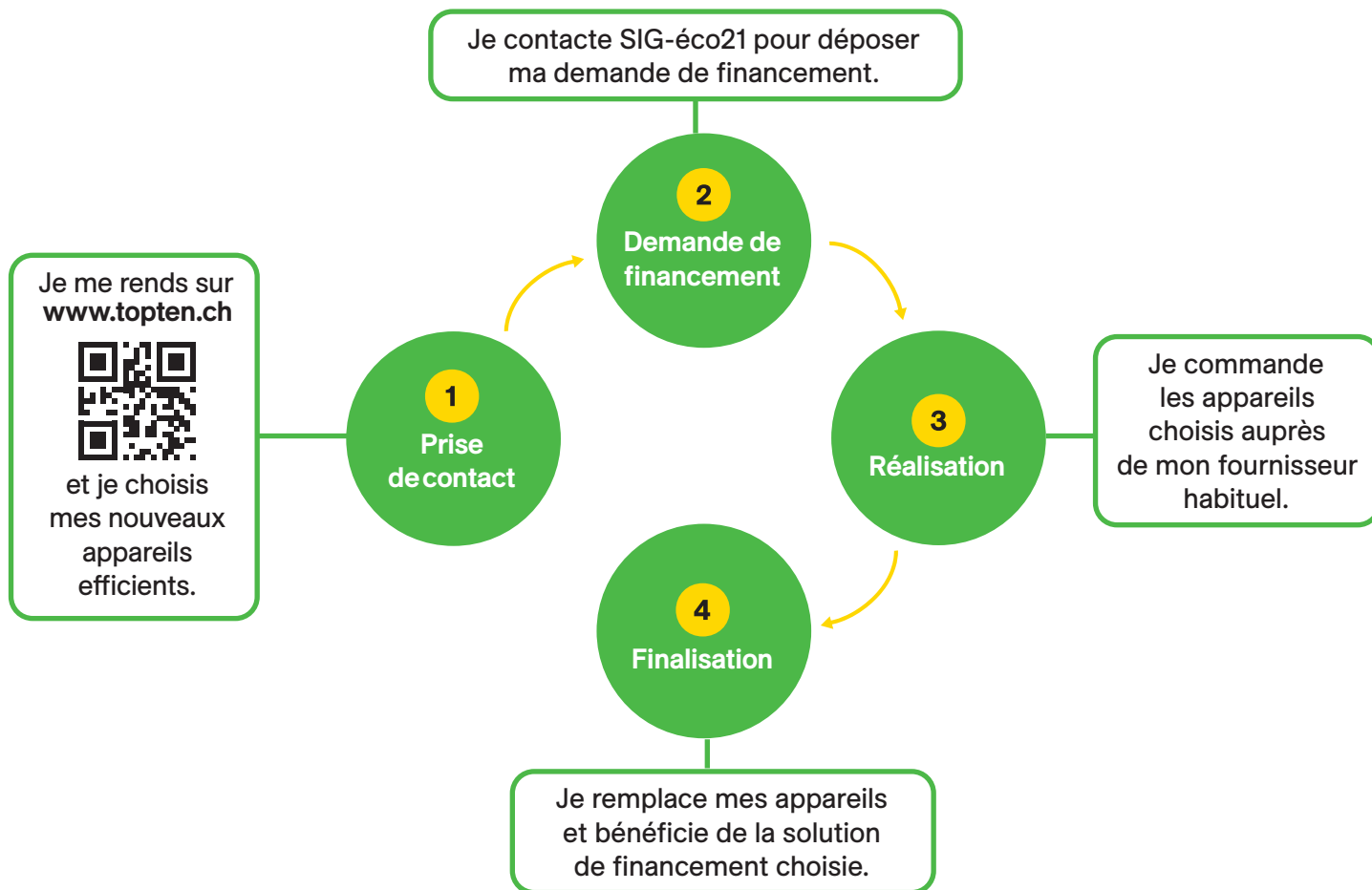
2

J'optimise la durée de vie et la performance de mon matériel.

3

J'améliore le confort de mes collaborateurs et collaboratrices.

Les étapes à réaliser



Les solutions de financement

PRIMES SIG-éco21 AUGMENTÉES DE 50%

● **Électricité** : 32 centimes par kWh économisé sur un an (au lieu de 21 ct.)

L'augmentation exceptionnelle des primes SIG-éco21 est valable pour toute APE réalisée entre le 11.04.2022 et le 31.12.2023.

Ces primes peuvent aller jusqu'à la moitié de votre investissement et ainsi augmenter la rentabilité de vos actions.

PRÊT SIG-éco21

Une solution de prêt facilité avec un remboursement simple directement sur la facture SIG.

PLATEFORME IMPACT

Votre projet est soutenu par des contributeurs privés grâce à la plateforme de financement participatif de SIG :

www.sig-impact.ch

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

● Par e-mail : eco21.pme@sig-ge.ch

● Par téléphone : 0844 21 00 21

